

Cérémonie de remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre national du mérite

Discours d'Olivier de Frouville

14 juillet 2015

Monsieur l'Ambassadeur,

Je voulais bien entendu commencer par vous remercier de tout mon cœur pour la présentation très flatteuse que vous avez faite de mon parcours – je m'y attendais un peu, je m'y étais préparé, mais enfin, même en s'y préparant, il est difficile de ne pas rentrer sous terre. Je souhaitais également remercier, à travers vous, toute l'équipe de la Mission, pour avoir organisé cette magnifique réception. J'ai toujours été impressionné par la qualité du travail de cette Mission, qui est littéralement sur tous les fronts dans le domaine des droits de l'Homme.

Je voulais surtout vous dire à quel point je vous suis reconnaissant de vous être proposé pour me remettre ces insignes, qui plus est un 14 juillet, qui plus est à la résidence du représentant permanent de la France à Genève – un lieu qui, vous allez l'entendre dans un instant, est pour moi chargé de souvenirs.

J'ajoute que vous avez créé une formidable occasion de réunir ici beaucoup de membres de ma famille, d'amis et de collègues, qui me sont très chers et que je salue et remercie pour leurs présence reconfortante dans ce moment où je me sens tout de même très intimidé. Je salue en particulier la présence des membres du Comité des droits de l'Homme, qui est ma nouvelle famille – et qui, je dois le dire, est une famille idéale, au sein de laquelle je me sens parfaitement bien, parce que ses membres ont d'extraordinaires qualités non seulement professionnelles mais humaines – à tel point que cinq semaines de session semblent passer trop vite. La session arrive-t-elle à sa fin que l'on se dit : déjà ? Vivement la prochaine !

Monsieur l'Ambassadeur, je dois vous confesser qu'à la réception de la lettre du Ministre m'annonçant que, par décret du Président de la République, et sur sa proposition, je venais d'être nommé Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, j'ai été saisi d'un doute. Il était en effet écrit dans cette lettre que cette distinction venait récompenser « la permanence et la qualité des services » que j'avais prétendument rendu à mon pays et l'attachement que je lui avais manifesté.

Certains qui me connaissent comprendront que mon sang n'ait fait qu'un tour : quoi ! moi, le cosmopolite, le pourfendeur de la Nation et de la souveraineté, récompensé pour des services rendus à mon pays, alors que je m'efforce chaque jour d'être digne de l'Humanité ?

Il est vrai, me disais-je dans un second mouvement, que je suis tout de même un bon français assez chauvin : de ceux qui, lorsqu'ils voyagent, ont du mal à ne pas dire, lorsqu'ils découvrent un nouveau paysage : « Oui, c'est beau, mais ça n'est pas aussi beau que Chamonix – si on est la montagne – ou que la Côte d'Azur – si on est à la mer ». Je confesse que je fais partie de ceux qui refusent obstinément, lorsqu'ils sont à l'étranger, d'explorer le rayon des vins du « nouveau monde » et s'entêtent à offrir à leurs hôtes une bouteille de vin français. Et bien entendu personne ne m'ôtera jamais de l'idée que Paris est la plus belle ville du monde !

Mais voilà, Monsieur l'Ambassadeur, voilà la vérité : pour être un bon cosmopolite, il faut avoir les bottes bien enfoncées dans la boue de son terroir – ou les baskets arrimées à l'asphalte de sa ville, comme on voudra – n'en déplaise à Maurice Barrès, pour qui les tenants de la philosophie kantienne cosmopolitique étaient nécessairement des « déracinés », voués à la corruption et à la déchéance.

Certes, ces quelques réflexions sur mon chauvinisme et mon esprit « bien français » me rassuraient un peu : peut-être, après tout, avais-je servi mon pays sans le savoir, en étant français, tout simplement, non pas seulement de passeport, mais de langue, de culture et de cœur ?

Puis vint votre lettre, Monsieur l'Ambassadeur, et celle-ci finit de m'ôter tout scrupule : davantage que le service à mon pays, elle évoquait, je cite, « une carrière remarquable en faveur de la défense des droits de l'Homme », en particulier au sein du système des Nations Unies et concluait que cette distinction marquait « l'attachement de la France à la promotion et à la protection des droits de l'homme ». Vous m'annonciez enfin que vous auriez le plaisir de me remettre vous-même ces insignes à la mission de la France à Genève, un 14 juillet.

Soudain, tout s'éclairait ! les quelques doutes que j'avais étaient dissipés ! L'évocation des valeurs universelles de la France et de ces lieux, finissaient de donner un sens à cette cérémonie que je regardais dans un premier temps avec la perplexité que manifestent mes chats lorsque par erreur je leur verse des friandises destinées à mes poules, et inversement.

Tout s'éclairait, en effet : cette distinction m'était remise – à tort ou à raison – pour avoir servi la France cosmopolite, la France universaliste. Non pas la France « patrie des droits de l'Homme » – une expression que je n'aime guère, justement parce qu'elle nationalise l'idée des droits de l'Homme – mais la France qui, partant de son terroir, de son Roqufort et de ses paysages, a su, à plusieurs reprises dans son Histoire, formuler un message universel qui a été entendu et reste entendu à travers le monde.

Cette France est pour moi indissociablement liée à certains Français qui ont été des modèles et qui m'ont inspirés et restent une source d'inspiration constante. Je ne veux pas ici faire l'éloge des vivants, de peur d'offenser leur modestie : je salue simplement ici la présence de mon directeur de thèse et mentor, qui est aussi président du Comité contre les disparitions forcées, le professeur Emmanuel Decaux. Et j'adresse une pensée à Louis Joinet, mon maître à l'ONU, qui ne peut pas être ici aujourd'hui, mais qui se joint à nous par la pensée.

Je voudrais donc plutôt, si vous m'y autorisez, évoquer la figure de quelques chers disparus. A commencer par Martine Anstett, qui nous a quittée le 29 avril dernier, foudroyée en quelques semaines par la maladie. Beaucoup ici la connaissaient et l'admiraient. Je me souviens de Martine ici même, Monsieur l'Ambassadeur, un 14 juillet précisément. C'était en 2010. Je l'ai embrassée et remerciée quasiment à genou, parce qu'elle venait de convaincre le représentant de la l'OIF à Genève d'accorder son aide et son parrainage à une conférence que le Groupe de travail sur les disparitions forcées avait décidé d'organiser à l'occasion des 30 ans de sa création ! Cette aide était essentielle, sans elle, notre projet tombait à l'eau. Comme d'habitude, Martine s'est démenée pour faire en sorte que cela ait lieu. Je sais bien qu'elle le faisait non pas pour le Groupe de travail, mais pour la raison d'être du Groupe de travail, à savoir les familles des disparus – à qui Martine n'a pas cessé d'apporter son aide pendant toutes ces années. Martine était, comme moi et comme quelques autres, un « bébé-Joinet ». Pendant toute sa carrière elle a œuvré très souvent dans l'ombre pour faire avancer les droits de l'Homme. Je suis très heureux que son compagnon, Frantz Vaillant, ait pris l'initiative de

créer un *prix pour les droits de l'Homme Martine Anstett* qui sera remis tous les ans « à un homme ou une femme particulièrement engagée dans la défense des droits de l'Homme ».

La deuxième figure que j'aimerais évoquer est double en réalité – il s'agit d'un couple, Isabelle et Jacques Vichniac. La Genève internationale connaissait mieux Isabelle, dite « Isa », correspondante du Monde à Genève de 1953 jusqu'à sa mort en octobre 2006. Mais Jacques, dit « Génia », interprète à l'ONU, poète, écrivain et amoureux de la langue française, était vraiment, au sens littéral, la moitié d'Isa. Immigrés russes, apatrides jusqu'à la fin de la guerre, juifs et résistants, Génia et Isa se sont battus toute leur vie contre l'injustice et pour les droits de l'Homme.

Je revois Isa dans ces jardins, le 14 juillet, glanant des informations pour ses prochains articles, embrassant goulûment sa « chéerrrie » Béatrice Le Frapper. Isa portait fièrement la légion d'honneur qu'elle avait reçue en 1992 – elle qui avait pourtant pris le risque d'être déclarée traître à sa patrie pendant la guerre d'Algérie. Il ne fait pourtant pour moi aucun doute que c'est par fidélité à la France plutôt que par défiance qu'Isa et Génia s'étaient engagés du côté du FLN, accueillant les déserteurs et les insoumis, provoquant des rencontres improbables, comme celle de Francis Jeanson avec Hubert Beuve-Méry.

Un jour d'août 1993, Louis Joinet me propose de l'accompagner chez les Vichniac pour le dîner. Je découvre alors l'appartement incroyable, aux murs surchargés de tableaux, de la rue de Beaumont, et cette petite femme qui improvise avec génie en cuisine et jure avec un fort accent russe. Il-y-a là l'opposant marocain Abraham Serfati, qui cherchait à cette époque les voies et les moyens de regagner son pays à la faveur de la timide ouverture politique que connaissait alors le Maroc.

Ce fut le début d'une belle et grande histoire d'amour.

C'est évidemment Cécile Romane, auteur d'un livre sur les Vichniac, *Les téméraires*, qui décrit le mieux leur appartement, leur monde, que mon épouse et moi-même avons eu la chance de fréquenter assidûment, devenant ainsi à notre tour des « enfants Vichniac ». Je lui laisse la parole :

« Copains de longue ou fraîche date, leur maison est plein de vaillants ennemis des oppressions planétaires assis sur le même canapé que les combattants meurtris des amours compliquées, rigolant sous le regard de jeunes gens ou jeunes filles avides d'admirer [– ça c'était nous ! -] déjà entrés eux aussi dans ce tourbillon dont Isa et Génia, par une aberration météorologique locale, sont à la fois le centre et la force motrice. Un révolutionnaire angolais et une demoiselle exagérément tiers-mondiste, un peintre, une psychanalyste, des opposants au shah d'Iran, période pré-ayatollah, des Algériens qui discutent agriculture socialiste avec des Israéliens, un jeune homme partant pour Katmandou et n'y allant jamais, une jeune fille au pair annexée à vie comme fille tout court, Edgar Morin, une Argentine rescapée provisoirement des salles de torture militaires, des Kurdes, des Afghans, des Baltes, Ilya Erhenbourg, un prince du Burundi, des messieurs amateurs de dames, des journalistes, des ambassadeurs, des dames portées sur les dames, des Helvètes de divers cantons, Mehdi Ben Barka, un fils de bourgeois de province, Hubert Beuve-Méry, des Tchèques fuyant l'invasion soviétique de l'été 1968, un avocat méchant et drôle et beaucoup de gens tordants, Nekrassov, Vladimir Jankélévitch, des membres du Comité international de la Croix Rouge, le directeur de l'Opéra de Genève, le haut commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et des partisans du roi Michel de Roumanie, c'est la mangeoire spirituelle des opposants, la halte des cœurs brisés, le bivouac des enfants des autres. »

Monsieur l'Ambassadeur, la dernière figure que j'aimerais évoquer ici est un de vos prédécesseurs : il s'agit de l'ambassadeur Bernard Kessedjian, qui fut notamment représentant permanent de la France à Genève de 2001 à 2005, et qui nous a quitté en décembre 2007. Pendant trois années, j'ai eu le très grand privilège de travailler sous la présidence de l'ambassadeur Kessedjian au sein du Groupe de travail intergouvernemental chargé de rédiger un texte qui deviendra la *Convention sur les disparitions forcées*, finalement adoptée en 2006. Je représentais à ce moment la FIDH au sein de ce Groupe de travail. Tous ceux qui ont participé à cette négociation en gardent un souvenir inoubliable, non pas seulement parce que le sujet de la négociation était en soi porteur d'une intense émotion, mais aussi parce que tous ont été impressionnés par la *beauté*, au sens esthétique, du geste diplomatique de Bernard Kessedjian, par la manière dont il a maîtrisé cette négociation et l'a menée à son terme. C'est à ce moment que j'ai compris que la diplomatie était comparable au rêve de l'alchimiste, qui cherche à transformer le plomb en or : le diplomate espère toujours, et parfois réussit, à créer du consensus à partir de la discorde.

Je me souviens, M. l'Ambassadeur, de la réception que Bernard Kessedjian avait organisé dans ces lieux mêmes pour fêter la fin de la négociation : Louis Joinet avait sorti son accordéon et joué « Le Tango de la ONU », une composition personnelle ! Une fois tous les invités partis, il ne restait plus que nous trois : Bernard Kessedjian, Louis Joinet et moi-même. Et l'ambassadeur nous a dit : « Nous n'allons pas nous quitter comme ça, allez, venez boire une dernière coupe de champagne ». Et ils nous a emmené dans le petit bureau, là bas. Là, ils nous a révélé quelques secrets de la négociation, ils nous a dit comment il n'avait jamais cessé d'y penser pendant ces trois années, même la nuit, à tout instant ; à quel moment il avait senti que tel Etat basculait de son côté ; comment il avait emporté la décision de tel diplomate... C'était un moment magique...

Alors, voilà, Monsieur l'Ambassadeur, ces trois figures qui donnent sens à ces insignes que vous venez de me remettre. Si je parviens un tant soit peu à me rendre digne de leur exemple, alors je suis heureux en effet, de me mettre au service de cette France universaliste à laquelle ils ont cru.

Cette France qui est du côté des opprimés et des torturés et qui s'élève contre l'injustice ; cette France qui dénonce le traitement infligé, par de grotesques et sinistres despotes, à ceux qui défendent le droit d'écrire, le droit de rire, le droit de penser et aussi le droit de s'aimer.

La France s'honore lorsqu'elle récompense par une décoration ou un prix des défenseurs de la liberté qui, bien que non français de nationalité, défendent les valeurs de la République : je pense par exemple à Souhayr Belhassen, militante des droits de l'Homme tunisienne, ancienne présidente de la FIDH ; je pense à l'infatigable militante russe Lioudmila Alexeeva, ou encore à l'infortunée Leyla Yunus, qui est aujourd'hui encore, à l'heure où nous parlons, derrière les barreaux en Azerbaïdjan dans des conditions effroyables. Toutes les trois Chevaliers de la Légion d'honneur.

Pour ma part, les insignes que vous me remettez aujourd'hui m'incitent à redoubler d'énergie pour essayer de suivre cette voie, qui est aussi celle suivie par les trois figures que j'ai citées : avec beaucoup de respect et d'humilité, avec la conscience de mes limites et des limites de mon action, parfois dérisoire et vaine, défendre autant que possible les droits de l'Homme et ceux qui sont en première ligne pour les défendre.

Vous voyez, Monsieur l'Ambassadeur, tout concorde : la défense des droits de l'Homme, le 14 juillet, la résidence ! Autant de symboles qui donnent un sens à cette cérémonie. Et si je ne

suis vraiment pas certain d'avoir le mérite que vous me reconnaissez si généreusement, au moins avez-vous donné un sens à cette idée et ainsi tracé la voie à suivre dans les années à venir !

Du fond du cœur, je vous en remercie !